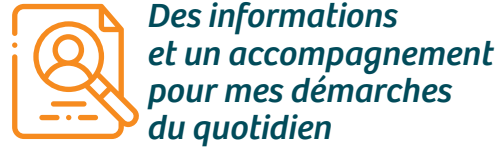


Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité ?



**Une aide aux démarches
départementales en ligne :**

- Subventions
- Transports scolaires
- Restauration scolaire
- MDPH...

**Des permanences dédiées
sur votre territoire :**

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse...

- Aide informatique
- Aide à la rédaction :
CV, lettres de motivation,
lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir
vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles
que le logement, l'emploi, la famille,
la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information /
Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Frouzins

CONTACT

8 bis Place de l'Hôtel de Ville
31270 FROUZINS
Tél. : 05 34 60 76 54
mail : proximite.frouzins@cd31.fr

HORAIRES

Du mercredi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30
SANS RENDEZ-VOUS

ACCÈS

Réseau Tisséo

Ligne 11 : Basso Cambo - Frouzins Complexe Sportif
Arrêt "Frouzins complexe sportif"

Ligne 87 : Cité Scolaire Rive Gauche -
Frouzins Complexe Sportif
Arrêts "Berdeil" et "Maison de retraite"

Ligne 321 : Frouzins Tréville - Portet Gare SNCF
Arrêt "Rouget de Lisle" (Distance 1km)

création & impression CD31/23/01/13724 • Ne pas jeter sur la voie publique.

Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité

**NOUVEAU
à Frouzins**

Des services
et un accompagnement
pour toutes et tous.



Plus d'informations sur
cd31.net/proximite





Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité



Le rôle du Conseil départemental c'est d'agir au service de l'intérêt général. Agir pour construire de nouvelles politiques publiques en termes de solidarité, de protection, de justice sociale, d'égalité et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, la suppression des services publics dans les communes est une réalité à laquelle se trouvent confrontés les habitantes et les habitants de nos cantons. Le Département répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité.

Véritable relais des services départementaux, elles sont bâties en concertation avec les communes et l'intercommunalité d'implantation pour s'adapter aux besoins locaux, pour offrir une palette de services au plus proche des besoins et en complémentarité avec les services de l'Etat et les organismes sociaux. Une aide numérique personnalisée y est également proposée.

Nos Maisons de proximité sont la traduction concrète de ce que doit être un service public proche des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, efficace et moderne. Pour tous nos territoires, elles sont l'expression de la solidarité départementale, qui vise à renforcer la vitalité et l'attractivité de tous les territoires, et une réponse à l'urgence sociale pour réduire les inégalités à tous les stades de la vie.

Sébastien Vincini

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Les concertations menées dans le cadre du dialogue citoyen par le Conseil départemental ont révélé un besoin accru de services publics de proximité. Les usagers souhaitent en effet être accompagnés face à la dématérialisation croissante des procédures.

C'est pourquoi, depuis décembre 2020, le Département déploie son réseau de Maisons départementales de proximité, qui comptera à terme 40 points d'accueil sur le territoire, pour renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitants.

Maryse Vezat-Baronia,

Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Finances, de l'Aménagement et du développement des territoires, de la Prospective, du Numérique

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne propose une nouvelle offre de services à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais, au plus près de leurs bassins de vie.

Les Maisons départementales de proximité s'implantent près de chez vous !

Véritable lieu d'information et d'accompagnement, vous y trouverez :



- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...).
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

Conscient des difficultés rencontrées par certains citoyens

face à l'éloignement des services publics, aux démarches administratives quotidiennes, ou encore à l'outil numérique,

Le Conseil départemental a fait le choix de déployer ces nouveaux lieux afin de dynamiser le lien social et apporter au plus grand nombre, des dispositifs d'aide sur tous les territoires.